

Mesures de restructuration du réseau scolaire envisagées pour la rentrée 2008

ECOLE	IEN	Type + Nbre class.	Retrait	Implantation	Moyenne par classe prévue avant et après mesure Observations
BOGNY-SUR-MEUSE Jean Macé	NORD	élém4	{-4}		17,5~0 - REP - fusion avec l'école élémentaire Victor Hugo
BOGNY-SUR-MEUSE Victor Hugo	NORD	élém4		{+4}	27,3~22,5 - CLIS - REP - fusion avec l'école élémentaire Jean Macé
BOGNY-SUR-MEUSE V.Hugo+J.Macé	SEDAN	élém8		+0,25 P.A.P.	Mesure d'implantation contractualisée pour un an renouvelable afin d'aider à la fusion des deux écoles
CHEVEUGES/St.AIGNAN/VILLERS/B.	SEDAN	RPD3	-3		Transfert des élèves du RPD à DONCHERY
DONCHERY Clémenceau	SEDAN	élém4	{-4}		Regroupement des écoles élémentaires Verdun et Clémenceau
DONCHERY Verdun	SEDAN	élém4		{+4}	Regroupement des écoles élémentaires Verdun et Clémenceau
DONCHERY Verdun + Clémenceau	SEDAN	élém8		+1	27,5~24,5 - accueil des élèves du RPD CHEVEUGES/SAINT AIGNAN/VILLERS/BAR
DONCHERY Verdun + Clémenceau	SEDAN	élém8		+0,25 décharge	école à 9 classes après fusion et implantation d'un emploi
DONCHERY Verdun + Clémenceau	SEDAN	élém8		+0,25 P.A.P.	Mesure d'implantation contractualisée pour un an renouvelable une fois afin d'aider à la mise en place du pôle scolaire de DONCHERY
VILLERS-SEMEUSE Les Cités	SUD	mat2	{-2}		15,5~0 - fusion avec l'école élémentaire du Charme
VILLERS-SEMEUSE Le Charme	SUD	élém4		{+2}	22,5~22,2 - fusion avec l'école maternelle des Cités
VILLERS-SEMEUSE Le Charme+Cité	SUD	prim6		+0,25 décharge	école à 6 classes suite à la fusion avec la maternelle des Cités
THELONNE	SEDAN	clu	-1		11~0 - transfert des élèves à NOYERS-PONT-MAUGIS
NOYERS-PONT-MAUGIS J-R. Pahon	SEDAN	élém3		{0}	17,0~25,5 - transfert des élèves de la classe unique de THELONNE
VIREUX-WALLERAND	REVIN	prim7	-1 CLIS		école à 7 classes après transfert de la CLIS à REVIN Campagne élémentaire
REVIN Campagne	REVIN	élém12		+1 CLIS	
HAYBES Moraypré	A.S.H.	I.M.E.		+1	ajout 1 emploi pour poste de direction établissement regroupant Moraypré + Dricourt
HAYBES Moraypré	A.S.H.	I.M.E.	-0,5 décharge		attribution décharge réglementaire directeur pédagogique d'une école spécialisée (4,5 classes)
DRICOURT Les Sylvains	A.S.H.	I.M.E.		+0,5 décharge	attribution décharge réglementaire directeur pédagogique d'une école spécialisée (4,5 classes)
VIVIER-AU-COURT Claude Debussy	NORD	mat5	{-5}		25,2~0 - fusion (en projet) avec l'école élémentaire François Mitterrand
VIVIER-AU-COURT Claude Debussy	NORD	mat5	{-2} 1 poste G + 1 psy		fusion (en projet) avec l'école élémentaire François Mitterrand
VIVIER-AU-COURT François Mitterrand	NORD	élém9		{+5}	22,9~23,7 à 25,0 - CLIS - fusion (en projet) avec l'école maternelle Debussy
VIVIER-AU-COURT François Mitterrand	NORD	élém9		{+2} 1 poste G + 1 psy	fusion (en projet) avec l'école maternelle Debussy
Bilan des mesures envisagées			-5,5	+4,5	